

# Projet de centre de découverte sportif et culturel

Année 2020/2021

Présentation du dispositif :

## L'idée :

Suite à la modification des rythmes scolaires ayant pour conséquence un passage à la semaine de 4 jours et donc l'abandon des Temps d'Activité Périscolaire (TAP), il est proposé de remettre en place un dispositif qui existait avant les TAP, à savoir le « centre de découverte sportif » et d'étendre le périmètre pour en faire un « centre de découverte sportif et culturel ».

## Les objectifs :

### **1<sup>er</sup> OBJECTIF : Découvrir avant de choisir**

Il s'agit par le biais de ce dispositif de permettre aux jeunes lunairiens, âgés de 4 à 13 ans, de découvrir et de s'initier à différentes pratiques sportives, sous la forme de petits cycles (de vacances à vacances soit 7 séances la plupart du temps), avant éventuellement d'en choisir une plus particulièrement. Après avoir entamé une initiation sur le temps scolaire, de nombreux jeunes hésitent à s'engager dans une association sportive parce qu'ils ne sont pas sûrs de leur choix, d'autres regrettent après quelques séances et souhaiteraient arrêter avec des conséquences financières pour les parents. Le centre de découverte aide parents et enfants avant de s'orienter.

### **2<sup>ème</sup> OBJECTIF : Etablir une relation jeunes-associations**

Il n'est jamais facile d'aller vers un groupe constitué. Les associations sportives sont donc invitées à venir se présenter et parler de leur association, pendant le cycle concernant leur activité. Cette première prise de contact, ajoutée aux informations passées au fil des semaines, a pour but de faciliter les premiers pas vers la structure associative communale. Le centre de découvertes se veut donc complémentaire des associations

### **3<sup>ème</sup> OBJECTIF : Favoriser le contact avec les parents**

Les responsables associatifs ont un rôle éducatif important, qui doit être complémentaire de celui des parents. Ils ont donc besoin d'un dialogue avec ces derniers afin de mieux connaître leurs attentes ainsi que celles du jeune qui leur sera confié. Le programme du centre de découverte est une proposition qui tient compte de ce qui existe déjà sur la commune, mais également des souhaits émanant des jeunes ou des parents. Ces derniers sont invités à venir sur les lieux d'activités pour venir voir ce qui s'y passe et faire des suggestions.

### **4<sup>ème</sup> OBJECTIF : Continuité éducative**

Les sports et les activités culturelles comme moyen éducatif, parce que c'est bien de cela dont il s'agit. S'épanouir à travers le plaisir certes, mais aussi apprendre dès le plus jeune âge à découvrir et à maîtriser son corps, à prendre conscience de ses limites puis à les dépasser, à respecter les autres, à se confronter à des règles... Le fait de proposer le centre de découverte jusqu'à 13 ans c'est aussi une façon d'accompagner une tranche d'âge souvent traversée par de nombreuses interrogations. Face à une société facilement orientée vers l'individualisme, le confort, le profit rapide à moindre effort, ces activités participent de façon structurante à la construction et à l'épanouissement des personnalités.

### L'organisation :

- Séance d'une heure environ, le mercredi.
- Cycle de vacances à vacances soit environ 7 semaines la plupart du temps (les enfants doivent s'inscrire pour un cycle complet).
- Groupes constitués par tranche d'âge.

Les créneaux :

- 11h00 – 12h00 : enfants scolarisés en maternelle et CP, entre 4 et 6 ans.
- 15h30 – 16h30 : enfants scolarisés en élémentaire (7-10 ans).

Les activités sportives auront lieu à la salle Pol Lebreton et les activités culturelles au centre culturel Jean Rochefort ou à la salle Aimé Le Foll.

### Les intervenants :

Pour le sport : Roland Cloître, éducateur sportif communal, aidé de stagiaires et apprentis

Pour les activités culturelles : intervenants extérieurs qui intervenaient auparavant dans le cadre des TAP (association, autoentrepreneurs, vacataires etc.).

Des partenariats avec les associations de Saint Lunaire et de l'intercommunalité sont établis afin de proposer aux enfants d'intégrer les associations s'ils le souhaitent.

### Le coût :

Gratuit pour les familles

### L'inscription :

Chaque famille doit remplir une fiche de renseignements disponible sur le portail famille et qui sera remise à l'intervenant lors de la première séance. La fiche est valable pour toute l'année scolaire 2020/2021.

Avant chaque vacance scolaire, les familles recevront un mail informant de l'ouverture des inscriptions via le portail famille. Comme pour l'Accueil de loisirs, il s'agit bien d'une demande d'inscription qui sera validée (ou invalidée) par les services municipaux.

Pour rappel, voici l'adresse du portail famille : <https://saint-lunaire.portail-defi.net/>

Si vous n'avez pas d'identifiant et mot de passe pour vous connecter au portail famille, merci de contacter l'accueil de loisirs Le Grand Jardin au 02 99 16 62 31 ou par mail à [legrandjardin.mairie@saint-lunaire.fr](mailto:legrandjardin.mairie@saint-lunaire.fr)

### Contact :

Pour toute demande de renseignement sur le fonctionnement du Centre de Découverte et les activités proposées, vous pouvez contacter Roland Cloître au 06 17 70 26 80 ou par mail : [sports.mairie@saint-lunaire.fr](mailto:sports.mairie@saint-lunaire.fr)